

CANGT

Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte

Direction environnement et développement durable





- **CANGT**: EPCI créé le 01 juillet 2014 , 58 344 habitants

Compétences obligatoires

- Développement économique
- Aménagement espace communautaire
- Equilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Promotion du tourisme
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés

Compétences optionnelles

- Création ou aménagement / entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

Compétences facultatives

- La Boucle du Nord Grande-Terre
- Création d'un atelier d'agro-transformation



Enjeux

- **Diagnostic de vulnérabilité de la CANGT / enjeux :**
 - ⇒ Hausse de la température
 - ⇒ Submersion marine
 - ⇒ Erosion littorale
 - ⇒ Risque d'inondation

Impacts attendus sur le territoire communautaire

Infrastructures

- les réseaux routiers
- les réseaux d'eau
- les bâtiments.

Développement Economique

- Activités phares du territoire:
- agriculture
 - tourisme

Cadre de vie

- la biodiversité
- le paysage
- le confort thermique
- la santé humaine



+ DE BIODIVERSITÉ

- Prendre en compte les **enjeux de l'adaptation dans les projets du territoire** et documents d'urbanisme : CANGT et communes
- Intégrer dans la politique d'aménagement la **gestion intégrée des eaux pluviales**
- Mettre en place un plan stratégique de **protection et de valorisation du littoral et des milieux naturels**
- Mettre en œuvre un **programme de reboisement de la mangrove**
- Encourager le **retour de la nature en ville**

+ D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

- Mettre en œuvre une **stratégie de communication** sur la vulnérabilité et l'adaptation au changement climatique
- Encourager et **accompagner acteurs publics/privés** sur la mise en place d'une **gestion économe de l'eau**
- **Lutter contre la fragilisation du bâti** face au changement climatique

+ DE TRANSPORTS PROPRES

- Lutter contre les émissions de gaz à effet de serre liées au transport : **développement de la mobilité électrique** – flotte CANGT

Coût total du programme

1 990 000 €



Financement TEPCV

1 260 000 €



Esaglescontenutoaire

Enjeux / documents réglementaires

⇒ AEU₂ / PLH

Sensibilisation / stratégie de communication

⇒ Elus / agents

Stratégie

⇒ Outil IMPACT CLIMAT

Enjeux documents réglementaires

⇒ PLU

Sensibilisation / Stratégie de communication

⇒ Scolaires / Grand Public

⇒ Actions de communication en préparation